

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SNAP



CSE juillet 2024

VOS ELUS SNAP AU CSE

Audrey LORIAU

Christophe FORIEL

DELEGUEE REGIONALE

Valérie COPPENS-RAVAUD



Points abordés

- **Détournement de finalité**
- **Académie France Travail**
- **Infos diverses**
- **ASC**

1/ Détournement de finalité

- 2me phase à **finalité pédagogique** entamée
- Requêtes : consultations sur les 3 derniers mois
- Dossiers concernés : DE ex-salariés FT – Salariés FT ex-DE – Personnalités politiques
- Consultations massives sur des horaires hors normes (soirs et week-ends)
 - 14 000 dossiers identifiés
 - Entretien systématique
 - Analyse des récurrences
 - Poursuite des actions de sensibilisation

SNAP

PROCHE, ACTIF, humain !

Syndicat National du Personnel de France Travail
REGION HDF

Cliquez ici pour adhérer au SNAP

 syndicat.snap-hdf@pole-emploi.fr  www.snap-francetravail.fr

Attention : Après cette deuxième phase pédagogique de sensibilisation au détournement de finalité, la Direction sera plus stricte, la règle étant réputée connue de toutes/s, et des mesures disciplinaires seront susceptibles d'être appliquées. Dans votre activité, pensez à tracer tous vos contacts, et n'oubliez pas que vous n'avez pas à consulter ou agir sur un dossier qui ne serait pas en lien direct avec votre activité. En outre, si vous deviez, malgré tout, travailler sur un dossier d'une personne que vous connaissez, d'un homonyme, d'un voisin etc., ou en cas de doute, rapprochez-vous de votre manager.



2/ Académie France Travail

- Offres de formation émanant de différentes sources, mises à disposition des professionnels du Réseau Pour l'Emploi
- Auto positionnement
- Plateforme de e-learning (compétences techniques/savoir-être/type de publics...)
- Sessions mixtes pour favoriser les échanges
- Chaque acteur/employeur des professionnels du réseau pour l'emploi reste responsable du développement de compétences de ses salariés
- Accompagnement des évolutions liées à la loi Plein Emploi



3/ Infos diverses

- L'accueil téléphonique indemnisation n'est pas une activité contrainte ; le système MEVO est donc mobilisable, même si ce n'est pas la règle pour la Direction Régionale... Il relève donc bien de l'organisation locale de solliciter toute ressource GDD disponible en vue d'assurer l'accueil téléphonique indemnisation (en cas de retard de l'agent planifié, par exemple).
Pour le SNAP, dans le cadre de la vision de cette activité par la Direction Régionale, assurer la prise de relais de l'accueil téléphonique par un/e conseiller/ère GDD relève des prérogatives des managers de proximité. Nous rencontrons trop souvent des conseiller/ère/s qui doivent s'organiser avec leurs collègues pour assurer leur remplacement et/ou qui se sentent obligés de respecter les horaires contraints et ne peuvent ainsi bénéficier pleinement des dispositions de l'accord OATT car ils ne veulent pas « déranger leurs collègues » au regard des exigences de cette activité (faussement ?) non contrainte...
- Exception faite des vendanges, aucune activité professionnelle n'est autorisée lorsque vous êtes en congés dans le cadre de votre contrat France Travail, et ce quel que soit le motif du congé posé.

6/ ASC

- **Dotation rentrée scolaire**
 Deuxième commande en cours jusqu'au 23 août 2024
 (Dernière réservation possible : du 16 septembre au 13 octobre 2024)
- La commission des ASC se réunit tous les mois pour vous proposer un large panel d'activités (spectacles, sorties, voyages).
 Exemples d'activités votées fin juillet : sortie vélo sur la Côte, nouvelles dates de week-ends Thalasso au Touquet (le premier proposé ayant été pris d'assaut), Noël à Disneyland, etc.
RDV sur le site du CSE ;), ou prenez connaissance des événements dans la newsletter envoyée régulièrement par le CSE pour vous positionner sur les activités proposées !

BONNES VACANCES ET BEL ETE A TOUTES ET A TOUS !!!



N'hésitez pas à nous écrire pour tout besoin de complément d'informations



Laura BOZZONE Christophe FORIEL Audrey LORIAU Valérie COPPENS-RAVAUD Eric HUGUET

